

Les vêtements liturgiques

Plus que des vêtements destinés à habiller, encore moins des ornements d'apparat, les vêtements liturgiques manifestent une fonction, celle du ministre qui les revêt, vis-à-vis de l'Assemblée mais aussi de l'Action sacrée qui va se jouer (Cf. PGMR 335¹). A l'image des objets, de la musique ou du mobilier liturgique, les vêtements participent à la beauté et à la dignité de la liturgie sans toutefois la supplanter. Destinés à accompagner les gestes du célébrant, ils en accentuent la visibilité et la beauté.

Chaque pièce constituant le vestiaire liturgique est porteuse de sens et s'inscrit dans une histoire qui est celle de l'Eglise.

I/ Quelques lignes historiques :

Au cours des premiers siècles, notamment pendant les persécutions, la célébration liturgique n'était liée à aucun signe ou vêtement distinctif, seul la place occupée dans l'assemblée par les différents participants et leur rôle témoignaient de leur fonction. (Cf. Didachè², Didascalie des Apôtres³)

¹ PGMR 335 : ***Dans l'Église, qui est le Corps du Christ, tous les membres n'exercent pas la même fonction. Cette diversité des ministères dans la célébration de l'Eucharistie se manifeste extérieurement par la diversité des vêtements liturgiques, qui doivent donc être le signe de la fonction propre à chaque ministre. Il faut cependant que ces vêtements contribuent aussi à la beauté de l'action liturgique. Il convient que les vêtements liturgiques des prêtres et des diacres, ainsi que des ministres laïcs, soient bénis avant de servir pour la liturgie, selon le rite prévu dans le Rituel romain***

² Didachè : aussi appelé Doctrine des Apôtres, texte de la deuxième moitié du I^{er} siècle contenant entre autres, des prescriptions liturgiques

³ Didascalie des Apôtres : écrit d'un évêque syriaque du III^e siècle sur la constitution de l'Eglise locale

Plus tard vers la fin de l'Antiquité, on exigea des clercs qu'ils se distinguent par la nature de leurs habits et surtout la qualité des tissus dont ils étaient confectionnés. La valeur sacrée des vêtements liturgiques s'est peu à peu mise en place avec la lecture symbolique qu'on en a fait, sans toutefois se conformer à une certaine unité au sein de l'Eglise avant le XVIe siècle⁴.

Ainsi, Théodore de Mopsueste, évêque turque de la fin du IVe siècle, mentionne-t-il dans ses écrits : des « *vêtements de lin légers et resplendissants* », qualifiés d'ornements et non de vêtements habituels. Saint Jérôme au Ve siècle, précise que « *la religion a dans le ministère des autels d'autres habits que dans l'usage de la vie civile* ». A partir du VIe siècle, l'évolution régulière du vêtement laïc pour un usage liturgique, conduit progressivement à une mise en place codifiée du vêtement liturgique (chasuble, étole, dalmatique, chape, etc.) définitive au XIIe siècle. Ce qui signifie que le vêtement liturgique d'aujourd'hui est né du vêtement tel qu'il était habituellement porté à Rome dans l'Antiquité.

II/ Les vêtements liturgiques couramment utilisés aujourd'hui :

a- **Les vêtements liturgiques :**

L'aube (du latin *albus* qui signifie blanc) anciennement « vêtement du dessous » romain, est le vêtement de la nouveauté baptismale qui est devenu le vêtement commun à tous les ministres ordonnés. Elle se revêt serrée à la taille par un cordon ou portée ample si sa forme le justifie. Elle est parfois complétée par un amict, rectangle de tissu blanc posé directement autour du cou et maintenu par un ruban croisé autour de la poitrine.

La coutume du vêtement blanc est une pratique très ancienne de l'Eglise, tant orientale qu'occidentale ; elle se rapporte à la vision de Saint Jean « *Et il lui a été donné de se vêtir de lin fin, éclatant et pur, car le lin, ce sont les œuvres justes* »

⁴ Missel Romain, édition de 1570

des saints. »⁵, elle est mentionnée pour la première fois dans un décret du concile de Carthage en 398 comme une « *ample robe de lin* ».



La chasuble : du latin *casula*, « petite maison ». Issue de l'évolution de la *paenula*, l'ample manteau d'hiver couvrant, porté par les citoyens romains du III^{ème} siècle. Elle tient son nom de sa forme circulaire et a été progressivement adoptée par l'ensemble des clercs, par-dessus l'aube. Devenue par la suite, le vêtement du célébrant à part entière (Concile de Tolède de 636), sa forme évolue progressivement : ronde à l'origine elle devient ovale puis se raccourcit pour faciliter les mouvements des bras. Au XVII^{ème} siècle, elle ne se résume qu'à deux pans d'étoffe précieuse en forme de boîte à violon, lourdement ornements.

Ronde et munie d'une ouverture centrale, la chasuble moderne de style gothique, est faite de tissu souple et a repris sa forme et son ampleur d'origine ; c'est Dom Guéranger moine bénédictin de l'abbaye de Solesmes et précurseur du Renouveau liturgique, qui a remis cette forme à l'honneur au XIX^e siècle.

Les chasubles sont normalement réalisées en soie mais des textiles modernes élégants s'imposent largement de nos jours. La beauté de l'étoffe et le tombé harmonieux doivent être privilégiés à une ornementation excessive⁶.

La chasuble est portée lors la messe ; elle se revêt par-dessus l'aube et l'étole.

L'étole : du latin *stola* ou du grec *stolè*, « vêtement du dessus ». L'étole est l'insigne vestimentaire de celui qui a reçu le sacrement de l'ordre. Réalisée dans la même étoffe que celle de la chasuble dont elle dépend, elle est constituée de deux pans égaux ornés d'une croix, aux extrémités. Pendant les huit premiers

⁵ Ap 19, 8

⁶ PGMR 344 (Présentation Générale du Missel Romain)

siècles de l'ère chrétienne, elle avait une tout autre signification. Elle portait le nom d'« *orarium* » (du latin *os*, visage) et se présentait très différemment. C'était un linge fin utilisé par les dignitaires pour parler en public et pour s'essuyer le visage. Par la suite, elle devint ornement, elle apparaît à Rome au Xe siècle. Au Moyen-âge, un rapprochement fut établi entre « *orarium* » et « *orator* » (prédicateur). Ce linge d'ornement devint « *stola* » (longue robe) et de cette robe, seule la longue bande resta et prit le nom d'étole. Sa forme actuelle date du XIème siècle.

Portée sous la chasuble ou la dalmatique, elle doit être suffisamment longue pour être visible. Le prêtre porte l'étole sur le cou, librement sur le devant ou croisée sous le cordon de l'aube, tandis que celle du diacre est portée en sautoir, en biais de l'épaule gauche vers le côté droit où elle est fixée. L'étole est portée pour célébrer la messe, administrer les sacrements et certains sacramentaux, ainsi que pour prêcher.

Lors de son ordination sacerdotale le futur prêtre reçoit solennellement la chasuble et l'étole, symboles du « joug » et de la « puissance de Dieu », lors de la cérémonie de son ordination.



La dalmatique, de *dalmatica* (vêtement du dessus), est une longue chemise à manches courtes mais amples. Avant d'être le vêtement des diacres, ce vêtement de laine blanche originaire de Dalmatie (partie de l'actuelle Croatie) aurait fait son apparition à Rome à la fin du IIème siècle où, intercalé entre le vêtement du dessous et la tunique de lin, il était signe de supériorité sociale.

Réservée aux papes au IVème siècle, ceux-ci en accordèrent ultérieurement l'usage aux diacres et aux évêques dont l'ordination diaconale participe à leur mission.

A l'image de la chasuble, la dalmatique a évolué au fil des siècles ; ouverte sur les côtés elle a pris la forme du tau lorsque faite de lourds tissus. La dalmatique

moderne s'inspire de l'antique dans sa forme et est ornée de galons appliqués verticalement appelés « claves ». Vêtement spécifique au diacre, elle peut être utilisée en dehors de la messe pour d'autres célébrations. La dalmatique est un vêtement d'honneur et de joie : c'est la « livrée » des serviteurs immédiats de l'autel.

La chape, du latin *capa* (capuchon, manteau à capuchon, cape) est un long manteau de forme semi-circulaire agrémenté d'une bande décorative le long des bords et d'un chaperon (qui rappelle l'ancien capuchon) au dos. Drapant tout le corps, la chape est maintenue sur le devant par une agrafe appelée fermail ou mors de chape.



Ce vêtement de cérémonie, utilisé aux offices solennels en dehors de la messe porte aussi le nom de **pluvial**, terme lié à sa fonction première de vêtement de pluie. Elle devient un vêtement liturgique réservé aux clercs dès le IX^{ème} siècle et connaît quelques évolutions jusqu'au XVII^{ème} siècle où elle prend la forme semi-circulaire qu'on lui connaît.

Autrefois richement ornées, les chapes étaient faites de lourds tissus brodés, le chaperon bordé de franges métalliques, était souvent orné d'un symbole lié au Christ ; elles étaient fermées, selon les prescriptions de Charles Borromée, d'un fermail en argent doré ciselé.

La chape est utilisée en dehors de la messe pour les processions, les laudes, les vêpres, ou lors d'actions sacrées comme les bénédictions solennelles du Saint Sacrement.

Les couleurs liturgiques :

L'Eglise n'impose aucun style vestimentaire bien que le style gothique moderne fasse la préférence des clercs d'aujourd'hui ; Elle demande cependant aux créateurs le même soin que celui demandé aux artistes en matière d'art sacré⁷, c'est-à-dire la création de vêtements adaptés au service de la beauté de la liturgie.

Concernant les tissus utilisés, ils doivent être de matière noble⁸, aux quatre **couleurs liturgiques** usuelles que sont le vert du temps ordinaire ; le violet du temps du Carême ou de l'Avent, de la Pénitence et des défunts ; le blanc de Pâques et de Noël, de la Vierge et des Saints ; le rouge de la Passion, de l'Esprit-Saint et des martyrs. Le noir, la couleur du deuil en occident reste en vigueur bien que peu utilisé. A ces couleurs peuvent s'ajouter le rose de la joie du troisième dimanche de l'Avent et du quatrième de Carême ainsi que des tissus festifs (drap d'or) pour les dimanches plus solennels⁹.

A l'origine de l'Eglise, les couleurs liturgiques n'existaient pas, seule importait la qualité des vêtements des clercs. La première couleur apparue est le blanc à l'occasion des baptêmes où l'on revêtait le nouveau baptisé d'une tunique blanche. La mise en place progressive de normes s'est établie entre le IXe et le XIIIe siècle où le pape Innocent III encourage l'utilisation des quatre couleurs liturgiques en usage à Rome.

b- Les insignes liturgiques spécifiques :

Dès qu'un évêque est nommé par le pape, il peut porter la calotte comme signe de sa dignité épiscopale, ainsi que la croix pectorale. La croix pectorale, c'est la

⁷ CSC 124 *Les Ordinaires veilleront à ce que, en promouvant et favorisant un art véritablement sacré, ils aient en vue une noble beauté plutôt que la seule somptuosité. Ce que l'on doit entendre aussi des vêtements et des ornements sacrés.*

⁸ PGMR 343

⁹ PGMR 346

croix du Christ qui est au centre et au cœur de sa mission. Elle est portée en permanence par l'évêque, même sur les habits civils.

Le jour de son ordination, le nouvel évêque reçoit les insignes liturgiques spécifiques liés à sa fonction : l'anneau, le bâton pastoral (la crosse) et la mitre

- L'anneau pastoral signifie le lien fidèle, qui attache l'évêque à l'Eglise, épouse du Christ.
- La crosse (de croc ou crochet) est le bâton pastoral de l'évêque et de l'abbé. Sa forme provient de celle du bâton de berger dont elle symbolise la fonction pastorale de gardiennage et de conduite du troupeau vers les meilleurs pâturages.
- La mitre symbolise sa fonction d'enseignement.



Le pallium quant à lui, est l'insigne du pape et des archevêques qui le reçoivent directement du successeur de Pierre comme symbole d'une communion particulière avec le siège apostolique.



L'origine latine du mot pallium signifie manteau, un vêtement ample du dessus réservé aux dignitaires. Il devient l'insigne du pape dès le Ve siècle puis des primats et des archevêques. En Gaule, le premier évêque connu à en bénéficier, est Césaire d'Arles en 513.

Il se présente sous la forme d'une bande circulaire de laine blanche complétée de deux bandes perpendiculaires verticales plombées à l'extrémité pour un meilleur maintien. Il est orné de 5 croix noires (rouges pour le pape) rappelant les 5 plaies du Christ, se porte exclusivement sur la chasuble à laquelle il est maintenu par trois épingles d'or.

III/ Les linges liturgiques :

La nappe d'autel : son usage est attesté depuis l'époque paléochrétienne ; longtemps l'usage de trois nappes superposées a été préconisé. Selon les normes liturgiques en vigueur, l'autel doit être couvert d'« *au moins* » une nappe blanche¹⁰. « *Cela souligne le symbolisme de l'autel, table du banquet eucharistique, cependant que le corporal évoque d'avantage le linceul du Crucifié.* »¹¹

Le corporal est un linge blanc carré brodé d'une croix. Il est fait de lin ou de chanvre et a été béni par l'évêque ou son délégué. Plié en 9 sur l'endroit, il est déplié et posé sur la nappe d'autel par le prêtre ou le diacre au début de l'offertoire. Il est destiné à recevoir le calice et la patène ou l'ostensoir qui recevront le Corps du Christ, d'où son nom.

Le purificateur est un linge rectangulaire blanc et orné d'une croix en son centre. Il est destiné à la purification du calice et des doigts du prêtre au moment des ablutions après la communion. A l'issue du rite, le célébrant le replie en trois puis en deux.

La pale (du latin *palla*, « manteau », « écharpe », « tenture ») est un carton couvert de lin ou de chanvre destiné à couvrir le calice pour en protéger le contenu. Aujourd'hui blanche et sans ornement¹², elle était recouverte autrefois de tissus colorés, brodés ou peints et pouvait être bordées de dentelles fines en métal doré.

Le manuterge (du latin *manus*, « mains » et *tergere*, « essuyer ») est un linge blanc rectangulaire en lin utilisé comme essuie-main à l'issue du rite du « *Lavabo* » (lavement des mains) au terme de la préparation des dons. Il se plie en accordéon.

Le corporal, la pale et le purificateur, en contact avec le pain et le vin eucharistiques sont appelés linges sacrés. Le corporal et le purificateur seront donc lavés dans de l'eau claire qui sera versée dans la terre avant d'être blanchis.

¹⁰ PGMR 304

¹¹ Dom Robert Le Gall, *Dictionnaire de Liturgie*, p.177

¹² Sacrée congrégation des rites, décret du 10 janvier 1852

IV/ Les ornements liturgiques et autres parements d'autel :

Il arrive bien souvent que les tiroirs oubliés des chasubliers de nos sacristies regorgent de vêtements anciens qui n'ont plus d'utilité et souvent encombrant. Ces vêtements ou les ornements qui les accompagnent, sont réalisés dans des tissus précieux dont certains peuvent remonter au XVIIIe siècle ; il est donc nécessaire d'en prendre soin et de les ranger correctement. Ils se classent en plusieurs catégories en fonction de leur utilisation :

a- Les ensembles dits « *boîte à violon* » et les autres vêtements :



Les ensembles violon sont composés d'une **chasuble**, d'une **étole**, d'un **manipule**, d'une **bourse de corporal** et d'un **voile de calice**. Tous ces éléments sont confectionnés dans des tissus identiques.

La chasuble a progressivement pris cette forme de « *boîte à violon* » dans la mouvance de la Contre-Réforme du Concile de Trente où l'Eglise a mis tout en œuvre pour magnifier le Saint-Sacrement ; le vêtement ayant de tous temps contribué à la beauté de l'action liturgique. Les tissus utilisés devenant de plus en plus lourds les chasubles rondes et amples en étaient devenues peu pratiques. Il a donc fallu en simplifier la forme pour ne pas entraver la beauté du geste notamment le plus significatif de tous, celui de l'élévation de l'hostie et du calice.

L'étole et le manipule ont suivi la même évolution dans le temps ; au XVIème siècle leurs extrémités s'évasent en forme de palette et reçoivent les mêmes ornements que ceux de la chasuble.

Le manipule est un insigne honorifique porté au bras gauche par l'évêque, le prêtre, le diacre et le sous-diacre. Il ressemble par sa forme à une petite étole.

Son utilisation remonterait au IV^{ème} siècle sous le pontificat du pape Sylvestre où il s'apparentait plus à un mouchoir destiné à essuyer la sueur (*sudarium*) ou à tenir les vases sacrés. Il devint ornement au XIII^{ème} siècle et est resté en vigueur jusqu'à la réforme liturgique de Vatican II.

La bourse de corporal est un étui en carton recouvert de tissu et d'une ornementation. Cette bourse est destinée à recevoir le corporal plié et se pose sur le calice par-dessus le voile. Bien que peu utilisée, son usage est toujours en vigueur.

Le voile de calice est une pièce de la même étoffe que la chasuble destinée à couvrir le calice et la patène jusqu'à la présentation des dons. Son usage reste en vigueur.



L'étole pastorale est une étole plus richement décorée car plus visible, dont les pans sont maintenus par un cordon sur le devant. Cette étole se porte sur le surplis et est utilisée pour l'administration des sacrements et la prédication.

La soutane est un vêtement de fonction pouvant être porté sous les vêtements liturgiques. Elle est constituée d'une longue robe boutonnée sur le devant. Obligatoire au XIX^{ème} siècle elle rendue facultative par commodité par le concile Vatican II qui préconise le port d'un vêtement clérical simple.

Le surplis est une longue chemise de lin à larges manches portée au chœur, directement sur la soutane comme vêtement liturgique.

b- Les ornements liturgiques :



La Bénédiction des Blés en Artois, détail, Jules Breton, 1857, Musée d'Orsay

Le dais de procession est un baldaquin formé d'une armature en bois munie de quatre hampes, couverte d'un ciel, pièce d'étoffe de soie ou de velours blanche ou rouge, et de quatre pentes souvent ornées de broderies. Le dais est utilisé lors des processions du Saint-Sacrement, des reliques ou de la statue d'un saint à honorer.

Les bannières sont des étendards ornés d'images ou inscriptions portés en procession par les fidèles ou les membres de confréries religieuses.

Le voile huméral est une longue écharpe de deux mètres sur quatre-vingt centimètres portée principalement lors des processions du Saint-Sacrement. Elle se porte sur les épaules, est fermée par une agrafe et couvre les mains de l'officiant lui évitant le contact avec l'ostensoir. Le voile huméral est généralement blanc ou doré et est orné en son centre d'un symbole christique. L'usage du rouge peut être réservé aux bénédictions avec un reliquaire de la Croix.



La bourse du viatique est munie d'une poche sur le devant afin d'y glisser un petit ciboire, et d'une cordelette qui en permet le port autour du cou ; cette bourse est destinée à porter la communion aux malades.

c- Les parements d'autel :

Les tours d'autel sont de longues bandes de soie colorées ou de drap d'or souvent richement ornés de broderies et ornementés d'un symbole christique ou représentant la Vierge ou les saints qu'ils honorent. Il se pose sur le pourtour de l'autel tridentin.



Le conopée est un parement destiné à couvrir le tabernacle lorsque celui-ci abrite le Saint-Sacrement. Il rappelle symboliquement la Tente qui abritait l'arche d'Alliance, demeure de Dieu parmi les hommes. Conforme aux couleurs liturgiques de la période de l'année, son ornementation a aussi évolué en fonction des différentes époques.



Le pavillon de ciboire est un voile de soie blanche souvent orné et de forme circulaire ou à pans, il sert à couvrir le ciboire lorsque celui-ci renferme des hosties consacrées. Il doit toujours être utilisé.



La **bannière de ciborium** est un rectangle de tissu ornementé que l'on posait sur le devant du ciborium de l'autel afin d'en voiler l'ostensoir.

VI/ La symbolique des ornements :

De tradition, les vêtements liturgiques, tout comme les objets ou le mobilier des églises, sont ornés de symboles représentant le Christ et pouvant prendre différentes formes selon le message que l'on souhaite exprimer :

- **L'agneau** se décline sous deux formes. L'Agneau de Dieu et l'Agneau de l'Apocalypse



L'Agneau de Dieu : l'agneau immolé (ou sacrifié) fait partie du rituel pascal de l'Ancienne Alliance. Le prophète Isaïe évoque au chapitre 53 le Serviteur souffrant, image de l'annonce messianique « *comme l'agneau qui se laisse mener à l'abattoir* ». Jean-Baptiste désigne ainsi le Christ lors de son baptême dans le Jourdain : « *Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde.* » Jn 1,29 Cette phrase, prononcée juste avant la communion nous invite à

reconnaître le Christ Sauveur du monde dans l'hostie consacrée.

Un agneau, ici représenté debout tient, maintenu par l'une de ses pattes, un étendard rouge symbole de la Résurrection. L'agneau porte le nimbe marqué d'une croix, réservé à la personne du Christ, il est représenté sur une gloire rayonnante qui symbolise la présence invisible mais agissante du Christ ressuscité lumière du monde.



L'Agneau couché sur le livre aux sept sceaux : l'agneau est couché sur une croix, elle-même posée sur un livre où sont représentés sept sceaux figurés sur ce modèle par des petites verroteries de couleur ; à l'arrière est brodée une gloire similaire à la précédente.

Le livre aux sept sceaux est directement tiré du livre de l'Apocalypse de Saint Jean. Il contient la révélation de ce qui doit venir, seul le Christ est digne d'ouvrir les sceaux qui le ferment.

- **La Colombe** est la représentation la plus courante de l'Esprit-Saint. Elle s'inspire du récit du baptême du Christ par Jean : *« Ayant été baptisé, Jésus aussitôt remonta de l'eau; et voici que les cieux s'ouvrirent : il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. »* Mt 3, 16



- **Le Pélican** : cet oiseau décrit par des auteurs très anciens était connu pour sa manière très particulière de nourrir ses petits. La croyance commune voulait qu'il tire sa nourriture de ses entrailles, se sacrifiant ainsi pour les nourrir ; son sacrifice a été apparenté à celui du Christ Sauveur qui nourrit les hommes de son corps et de son sang dans l'Eucharistie. Ce pélican nourrit ses trois petits les ailes largement déployées. Le sacrifice est symbolisé par les rehauts rouges à l'emplacement du cœur. Le tressage de son nid n'est pas sans rappeler la couronne d'épines, à l'arrière figure toujours la gloire rayonnante.



- **Le monogramme IHS** :
Il représentait à l'origine les trois premières lettres du nom grec de Jésus IHSOYS. Cette première définition a laissé peu à peu la place aux initiales de *Iesus Hominum Salvator* signifiant Jésus Sauveur des Hommes.



- **Le Sacré-Cœur de Jésus** symbolise l'amour humain du Christ et se rapporte à l'épisode de la Passion du Christ où selon Saint Jean les soldats brisent les jambes des crucifiés mais transpercent le côté du Christ d'où jaillissent du sang et de l'eau (Jn 19, 32-34). Les Pères y ont vu les sacrements de l'Eglise.



La nuée symbolise la présence divine (Ex 13)

- **Le chrisme** est formé des deux premières lettres du



nom grec du Christ, le Khi et le Rho, il est souvent accompagné de l'Alpha et de l'Omega et est entouré d'une mandorle.

L'Alpha et l'Omega, première et dernière lettre de l'alphabet grec, qualifient la personne du Christ tel qu'il le proclame lui-même dans l'Apocalypse de Saint Jean : « *C'est moi qui suit l'Alpha et l'Omega* » (Ap 1,8). Une prière de la Vigile pascale dite par le célébrant en traçant ces deux lettres au-dessus et au-dessous de la croix reprend ces paroles : « *Le Christ, hier et*

aujourd'hui, commencement et fin de toute chose. »

- **Le triangle trinitaire** contenant parfois le Tétragramme hébraïque ou un œil est plus rarement utilisé comme ornement sur les vêtements ; on le retrouve principalement sur les pentes du dais de procession.



- **Le blé et la vigne** qui symbolisent le corps et le sang du Christ dans l'Eucharistie sont autant utilisés pour les tissus qu'en orfèvrerie. A l'image de la rose, ils peuvent être brodés ou être imprimés dans le tissu.
- **La rose rouge**, symbole du sang versé par le Christ peut être brodée au fil d'or ou d'argent sur le vêtement ou tout simplement faire partie intégrante du tissu comme ce drap d'or broché.

Symboles mariaux :

- **Le monogramme marial**, *Ave Maria*
- **Le lis** : symbole de la pureté, notamment chez la Vierge

Bibliographie :

BERTHOD B. HARDOUIN-FUGIER E., *Dictionnaire des Arts Liturgiques*, l'Amateur, Paris, 1996

Dom ROBERT LE GALL, *Dictionnaire de Liturgie*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, 1987

SARTORE D. TRIACCA M. *Dictionnaire Encyclopédique de la Liturgie*, Brépols, Rome, 1984

BERTHOD BERNARD, *La sacralisation du textile à usage liturgique selon les lois et coutumes de l'Eglise romaine*. Presses universitaires du midi, 2006



Commission diocésaine d'Art sacré

artsacre31@diocese-toulouse.org